

COMMUNIQUÉ

23 août 2016

**FORTES CHALEURS :
L'AD-PA RAPPELLE LES MESURES QUI S'IMPOSENT**

Les fortes chaleurs en prévision font penser au drame de la canicule de 2003.

Les liens avec les services météo, plans d'alerte, interventions à tous les niveaux de l'Etat sont autant d'éléments d'amélioration issus de l'expérience de 2003.

Pour autant, ce drame comme celui des 18 000 morts dans l'indifférence générale de 2015, du fait de l'épidémie de grippe et de l'épisode caniculaire, montrent que les choses ont bien peu évolué concernant les retards français en matière d'aide aux personnes âgées.

La question majeure reste celle de l'accompagnement au quotidien de nos aînés tant à domicile qu'en établissement.

L'AD-PA ne peut que redire cette nécessité de prévention quotidienne et rappeler que la solution est donc, comme l'ont fait nos voisins européens, de mettre en place une véritable prestation autonomie.

Nicolas Sarkozy et François Hollande l'avaient tous les deux promis sans l'avoir fait. Ce devra donc être un des enjeux majeurs du quinquennat qui s'ouvrira en 2017.

Pour tout contact
Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Tel : 01 55 12 17 29

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :



@AssociationADPA



<https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>



<http://ad-pa.blogspot.fr/>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées.